

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'aménagement durable des forêts

Saguenay lance un appel de projets

Saguenay, le 9 mai 2025 - La Ville de Saguenay a lancé un appel de projets pour le programme d'aménagement durable des forêts (PADF), ouvert aux organisations sur le territoire de la ville de Saguenay. Les entités souhaitant obtenir un financement dans le cadre de ce programme ont jusqu'au 28 mai 2025 pour soumettre leurs projets.

Le PADF vise à financer des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques et privées (pour les propriétaires forestiers reconnus), soutenir la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques, ainsi qu'accompagner les initiatives et soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois.

Les MRC, conseils d'agglomération, municipalités, communautés autochtones, organismes à but non lucratif et à but lucratif, agences régionales de mise en valeur de la forêt privée, et les personnes ou organismes ayant une entente de délégation de gestion peuvent soumettre des projets. **Il est important de noter que tous les types de travaux ne sont pas admissibles au financement**, les critères étant définis par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le cadre normatif du PADF 2024-2027 sur le site Web de la Ville de Saguenay pour obtenir tous les détails. Les propositions de projets doivent être soumises par courriel à gesion.propriete@ville.saguenay.qc.ca avant la date limite du 28 mai 2025, après consultation de la documentation disponible sur le site web de la Ville de Saguenay, dans la section *À surveiller* de la page d'accueil.

Source : Service de l'aménagement du territoire et de
l'urbanisme de la Ville de Saguenay
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)